

12/01/19

Volume XVII – Lettre 15

6 Chevath 5779



LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH

Publié par

פרחי שושנים פרחי שושנים פרחי שושנים

Une réalisation de
Chema Yisrael Torah Network
et Ozar Hatorah

www.deborah-guitel.com

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A. Senior de Créteil

Hil'hoth Bera'hoth par le Rav Dovid Ostroff,
sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, *chlita*

Hil'hoth Bera'hoth: ce que l'on a à l'esprit au moment de la bera'ha.

Peut-on éviter de répéter la bera'ha ?

Comme nous le verrons, nous rencontrons souvent des *sfekoth* (doutes) sur la nécessité de réciter une *bera'ha*. Pour éviter ces problèmes, il est bon, lors de la récitation d'une *bera'ha* de penser à y inclure tous les aliments qui se présenteront à nous. ¹

Que peut-on inclure dans une telle bera'ha ?

Tout ce qui nécessite la même *bera'ha* peut y être inclus y compris dans les cas suivants :

- le nouvel aliment n'était pas devant soi au moment de la récitation de la *bera'ha*; ²
- le nouvel aliment a plus "d'importance" comme par exemple la consommation de raisin après une *bera'ha* "boré péri baets" récitée sur une pomme; bien que le raisin, faisant partie des sept espèces de fruits d'Israël, a plus d'importance qu'une pomme, la *bera'ha* l'inclut, si celui qui l'a récitée en avait l'intention;
- le premier aliment a été entièrement consommé au moment de l'arrivée du second. ³

A quel moment de la bera'ha doit-on avoir l'intention d'inclure tous les aliments ?

Le moment le plus opportun est avant de commencer la *bera'ha*. ⁴

Quelle est la hala'ha concernant un invité qui ne peut savoir ce qui va lui être servi ?

Un *invité* est considéré comme ayant l'intention spécifique d'inclure dans sa *bera'ha* tout ce qui va lui être servi, ⁵ car il sait que l'on va lui présenter toutes sortes d'aliments. En conséquence, sa *bera'ha* va inclure tous les aliments nécessitant la même *bera'ha*, même s'ils sont plus importants. ⁶

L'invité doit-il répéter la bera'ha si son hôte ajoute des mets non prévus au départ ?

Bien que cela semble paradoxal, l'hôte devra répéter la *bera'ha* s'il apporte des mets non prévus initialement, alors que l'invité pourra s'en abstenir puisque sa *bera'ha* initiale couvre tout ce qui lui est présenté.

Moché mange chez Yankel qui lui sert de magnifiques poires en dessert sur lesquelles chacun récite la *bera'ha*. Quelques instants plus tard, *Yankel* décide de rajouter des grenades.

Moché n'aura pas à réciter une nouvelle *bera'ha* contrairement à *Yankel* qui ne pensait pas à la grenade en récitant sa *bera'ha* sur la poire.

[1] Rama siman 206:5

[2] Pchath dans le Rama ibid.

[3] Tout est inclus chez le Rama

[4] וזאת הברכה פרק ז' ב'

[5] Siman 279:5

[6] Biour Hala'ha siman 211:5 ד"ה ובלבד

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport זצ"ל

(X:9-10)	<p>וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה בְּנֵעָרֵינוּ וּבְנֵינֵינוּ גֵלְדָּה בְּבָנֵינוּ וּבְבָנוֹתֵנוּ בְּצִאֲנָנוּ וּבְבָקָרֵנוּ גֵלְדָּה כִּי חָג יְהוָה לָנוּ. וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי כֵן יְהוָה עִמָּכֶם כַּאֲשֶׁר אָשַׁלְתָּ אֶתְכֶם וְזֹאת טַפְכֶּם רְאוּ כִּי רָעָה נִגַּד פְּנִיכֶם.</p>	<p>Moïse répondit: "Nous irons jeunes gens et vieillards; nous irons avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs, car nous avons à fêter l'Éternel." Il leur répliqua: "Ainsi soit l'Éternel avec vous, comme je compte vous laisser partir avec vos enfants! Voyez comme vos intentions sont mauvaises!"</p>
----------	---	---

En raison des souffrances intenses provoquées par les plaies, Pharaon fut finalement obligé de céder et de permettre à Moché d'emmener les Juifs adorer *Hachem* pendant 3 jours. Le problème était dans les détails. Moché insista pour que, outre les adultes mâles, les personnes âgées, les enfants et les femmes y aillent également. Pharaon répondit qu'il ne laisserait en aucun cas les enfants y aller puisque les sacrifices devaient de toute façon être apportés par les adultes. Cependant, dans sa réponse, aucune mention ne fut faite des femmes.

Le Radvaz suggère que le refus initial de Pharaon de laisser les Juifs partir pendant trois jours était fondé sur la crainte que, s'il leur permettait de le faire, ils ne se purifient des impuretés spirituelles absorbées pendant leur séjour dans l'Égypte immorale. En conséquence, au moment où il fut contraint par les plaies à autoriser les Juifs à aller servir *Hachem*, il tenta d'agir de manière diabolique qui empêcherait tout «dommage» permanent à ses plans démoniaques. Pharaon savait que le judaïsme est fortement dépendant du concept de *messorah*, qui consiste à transmettre ses croyances d'une génération à l'autre. Il refusa donc d'autoriser les anciens à les conduire dans le désert et insista également pour que les enfants ne soient pas présents afin de couper un lien vital dans le processus éducatif. Cependant, il craignait toujours que les hommes adultes reviennent inspirés et partagent leur nouvel enthousiasme avec les autres.

Il refusa donc d'autoriser les femmes à voyager, reconnaissant que le niveau spirituel d'une maison juive était finalement déterminé par la femme. C'est pour cette raison que *Hachem* ordonna à Moché de donner d'abord la *Torah* aux femmes, leur acceptation serait finalement le facteur déterminant dans le niveau religieux de la nation juive. Par conséquent, même si les hommes revenaient à la maison avec une nouvelle inspiration, elle serait de courte durée, car leurs femmes n'auraient pas pu la partager. Même Pharaon reconnut que tant que les femmes resteraient dans l'environnement moralement impur de l'Égypte, les Juifs n'auraient aucune chance de s'élever spirituellement de façon permanente !

«Ne recherche pas la grandeur pour toi-même et ne convoite pas les honneurs. Fais plus que tu n'étudies et n'envie pas la "table" des rois car ta table est plus grande que leur table et ta couronne est plus grande que leur couronne. Tu peux être sûr que le Maître de ton ouvrage te paiera le salaire de ton travail. »

Commençons l'étude de cette *michna* en soulignant la progression depuis la dernière *michna* (certaines éditions des *Pirké Avoth* associent d'ailleurs les deux). Nous avons appris, dans la *michna* précédente, que le «chemin de la Torah» est une vie de privation totale. Le véritable érudit de la *Torah* se contente de pain et d'eau, dort à même le sol, mène une vie de peine et se plonge dans l'étude de la *Torah*. Comme nous l'avons expliqué, cette approche de la vie n'est pas recommandée par le judaïsme, qui n'encourage ni n'idéalise l'ascétisme. Dans nos prières quotidiennes, nous demandons constamment à D-ieu de subvenir à nos besoins et à notre bien-être physique, estimant qu'il s'agit probablement de l'unique voie vers l'accomplissement spirituel. Celui qui est préoccupé par ses maux, ses douleurs ou ses soucis financiers n'aura ni le temps ni l'esprit pour se développer spirituellement.

Pourtant, la *michna* de la semaine dernière concluait que celui qui vit une telle existence sera bienheureux, tant dans ce monde que dans le monde futur. Comme nous l'avons expliqué, la *michna* soulignait que celui qui est complètement absorbé par la passion de la vérité et de la connaissance de D-ieu sera tellement épris du Monde à Venir qu'il remarquera à peine celui-ci et en sera d'autant moins attiré. Il éprouvera du plaisir à vivre incognito sans être considéré par les créatures de ce monde. Cependant, comme nous le verrons dans cette *michna*, une telle personne est confrontée à d'autres dangers. Elle est tellement rassasiée de sa proximité avec D-ieu que ses contingences physiques ne l'atteignent pas. Ses pulsions les plus basses étant maîtrisées, il ne reste pas grand-chose qui puisse l'éloigner de la spiritualité. S'il en est ainsi, quels défis peut-elle avoir à relever ? Pourquoi une telle personne, qui perçoit le vide de ce monde, voudrait-elle autre chose que la spiritualité et une proximité avec D-ieu ? Sa vie est-elle dépourvue de défi ? Revenons un peu en arrière. Nous devons comprendre le vrai message et le véritable défi de la *Torah*. Il y a deux niveaux différents et distincts sur lesquels nous sommes mis au défi en tant qu'êtres humains. Le premier est le niveau spirituel par rapport au physique. Nous ne voulons pas nous lever tôt le matin, nous n'avons pas envie d'étudier, nous voulons manger non cacher, manger à *Yom Kippour*, etc. Une grande partie de nos efforts quotidiens doivent être consacrés à la résistance à notre souffrance et à nos besoins physiques innés. La religion nous rappelle que nous sommes des êtres humains et non des bêtes et que nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons quand nous voulons, nous devons développer nos âmes et nos esprits. Pour la plupart d'entre nous, c'est en grande partie le message que nous recevons du judaïsme. Nos corps réclament certaines choses, mais pour nous élever, nous devons travailler dur pour nous y opposer. Il s'agit d'une vision superficielle de ce que la religion et le judaïsme en particulier, nous demande. La *Torah* ne nous demande pas simplement de canaliser nos désirs. Comme nous l'avons déjà vu, le judaïsme ne nous pose pas d'ultimatum du genre: ce monde ou le prochain. Le *Talmud* nous indique qu'il n'y a aucun interdit dans ce monde pour lequel D-ieu n'a pas fourni d'équivalent autorisé (*Houllin* 109b).

Un mot sur la Téfila

par Rabbi A. Leib Scheinbaum (*Pirkhé Chochanim*)

à suivre

לעולם יהא אדם ירא שמים בסתר ובגלוי

Toujours laisser quelqu'un craindre D-ieu en privé et en public.

Pourquoi une personne qui fait attention au péché est-elle appelée un *ירא שמים* (personne qui craint le Ciel) ? Le *Rav Haïm de Volozhin zal*, explique que cette personne craint l'impact de son péché dans le ciel. Il comprend que la dimension spirituelle du ciel est rendue déficiente par ses actions négatives.

L'ordre dans lequel sont cités les lieux où nous devons craindre *Hachem* ne devrait-il pas être inversé ? Le texte aurait dû dire qu'il ne faut pas seulement craindre le ciel publiquement, mais aussi en privé. *Hachem* nous voit partout, même dans la pièce la plus privée, rien n'est caché à Sa vue. Le *Binah Lehittim* explique que la nature d'une personne est que, dans les domaines de croyance profonds et cachés, les domaines inexplicables, il suit la parole de D-ieu conformément à la lettre de la loi. Il ne dévie pas du commandement de *Hachem*, car il se soumet totalement à Sa directive. En revanche, dans les domaines qui sont clairs et ouverts à la compréhension humaine, il pourrait agir non seulement en raison d'un sens de l'engagement, mais plutôt en dehors de l'accord avec *Hachem*. Il comprend le commandement et est donc heureux d'accomplir sa parole.

Cette *Tefila* nous enjoint de toujours servir *Hachem* de la même manière: par crainte du Ciel, non pas en raison d'une évaluation logique de la *mitsva*, mais par soumission à la volonté de D-ieu. Toujours laisser une personne craindre D-ieu; tout ce qu'elle fait, chaque *mitsva*, chaque bonne action devrait être le résultat de son *יראת שמים* et être inspiré par celui-ci.

A la mémoire de Morde'haï Abraham ben Fredj 'Haïm GHOZLAND (1^{er} Chevath 5776)
& de Galith 'Haya bath 'Hanna ELHARRAR (6 Chevath 5761)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza